

## CEC DU 2 Avril 2008

### Premiers éléments d'analyse des experts sur le constat

Les experts ont repris les analyses et constats qu'ils avaient déjà faits à l'occasion de la publication des résultats annuels des AGF les années précédentes \*.

Il en résulte pour l'essentiel que le signal d'alarme avait déjà été tiré sur l'activité qui se dégradait au profit du résultat financier et que cette situation était dangereuse.

En accord avec l'expert, la CFDT estime que cette situation est encore plus dangereuse aujourd'hui car ces résultats, même si ce sont de bons résultats en terme de montants, découlent de produits financiers qui sont devenus eux particulièrement incertains du fait de la crise économique mondiale. De plus, non seulement cette situation fait peser une menace sur les emplois de demain, mais elle ne génère ni préserve ceux d'aujourd'hui en général.

**Il est donc impératif d'y remédier et en urgence.**

Sur l'activité d'assurance et particulièrement en IART de particuliers, c'est un constat d'échec, mais pour lequel là aussi les experts avaient attiré l'attention de l'entreprise et l'avaient vivement encouragée à revoir sa démarche dans ce secteur.

Sur ce point également la CFDT a procédé à quelques rappels, notamment ceux de toutes ses interventions faites sur ce sujet en CEC depuis 2003 \*.

Car la pérennité et la quantité de nos emplois résident justement dans l'activité d'assurance tous secteurs confondus et non pas dans les résultats faits avec des produits financiers qui même s'ils ont leur utilité, intéressent surtout l'actionnaire, son dividende et les remontées de cash à la maison mère.

Nous n'avons cessé d'alerter l'entreprise sur ce risque, nous n'avons cessé de dénoncer cette dérive.

**Persister dans cette voie aujourd'hui serait suicidaire !**

Mais ce n'est pas parce qu'il faut apporter des modifications qu'il faut faire n'importe quoi, et que quand bien même ils seraient fondés, les changements devraient être faits à n'importe quel prix, notamment au niveau social. Ceci est d'autant plus vrai, que l'entreprise est grandement responsable de la situation et pas seulement au travers d'un seul de ses dirigeants comme on nous l'a laissé entendre. Penser également que l'arrivée d'une autre personne (qui ?) pour le remplacer ainsi que cela a été annoncé en CEC, résoudrait tous les problèmes, consisterait à ne pas reconnaître ses erreurs, donc à les reproduire, **il n'en est pas question.**

A la demande des élus du CEC, c'est donc à analyser et vérifier tout cela que s'emploient les experts au travers d'un plan d'actions remis en séance \*.

Pour ce faire, au-delà des rencontres avec les différents représentants de la direction ayant participé à l'élaboration de ce projet et les dirigeants opérationnels, ils se rendront sur chaque site. Ils commenceront dès cette semaine par les sites Santé de Grenoble, Montpellier, Nice et Reims, où ils rencontreront les salariés.

Les prochains CEC devraient être plus instructifs sur leur travail.

\* Voir document sur notre site: Intranet/Info Groupe/ Informations syndicales/ CFDT  
[http://intranet/os\\_cfdt/Intradoc/new/index.asp](http://intranet/os_cfdt/Intradoc/new/index.asp)

## Négociation sur les augmentations collectives 2008.

Au terme de la dernière séance de négociation, après avoir débuté à 1,6% au 1<sup>er</sup> avril (un poisson ?) lors de la première réunion, la direction a entendu nos revendications et a formulé comme dernière proposition : 2% au 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour les classes 1 à 6, précisant toutefois qu'elle reviendrait à sa première proposition, (donc pas un poisson), s'il n'y avait pas de signature.

Même si cette proposition se situe dans le haut de ce qui s'est fait dans la profession, nous aurions souhaité que soit anticipée plus fortement la dégradation du pouvoir d'achat constatée en début d'année ; nous regrettons que l'entreprise ne l'ait pas intégrée davantage.

Après en avoir discuté avec nombre d'entre vous et ayant atteint le seuil minimum de nos revendications, **la CFDT signe cet accord.**

## Négociation sur la monétisation des JRTT, JL et PEC

Des réunions sur l'application de la loi sur le pouvoir d'achat, dont la monétisation des jours JRTT, JL et PEC ce sont ouvertes.

**La CFDT a tenu à préciser sa position sur ce sujet :**

Nous désapprouvons cette loi qui mélange temps, organisation et conditions de travail avec le pouvoir d'achat. L'une des vertus de l'ARTT était d'améliorer les conditions de travail et notamment de diminuer le facteur stress par un meilleur équilibre avec du temps personnel ; la monétisation de ces jours n'y répondra pas. Le pouvoir d'achat doit être amélioré par une meilleure répartition des richesses produites, pas par une reprise du temps de repos, bien mérité.

Nous ne sommes donc pas demandeurs d'accord sur ce sujet, mais la loi étant la loi, s'il doit y en avoir un, des conditions sont à remplir :

**Sur les JRTT et JL 2007,**

D'une part ils doivent être ressortis du PEC, puisqu'ils y basculent automatiquement aux AGF, afin de pouvoir bénéficier du bonus prévu par la loi. D'autre part ce bonus de 25% pour les JRTT et 10% pour les JL doit être augmenté.

**Les deux revendications ont été acceptées par la direction, le bonus passant de 25% à 35% et de 10% à 20%.**

**Sur les jours stockés sur le PEC (hors jours de congés jusqu'à 25 jours par an) :**

La loi ne prévoit pas de bonus, la CFDT en demande un.

**Cette revendication n'est pas acceptée par la direction, c'est un point bloquant pour nous.**

**Sur les jours 2008 et 2009,**

La CFDT n'a pas de revendication pour ces périodes car, si pour le passé la CFDT peut intégrer la discussion sur ce qui pourrait être considéré comme une épargne et sous certaines conditions d'amélioration, elle ne s'inscrira pas dans des mesures de nature à remettre en cause tant notre accord sur l'ARTT dont on ne soulignera jamais assez qu'il impacte les conditions de travail, **que les négociations sur les salaires, seules susceptibles de traiter du pouvoir d'achat.**

Il reste encore une réunion sur ce sujet. A suivre.

**LA CFDT, DES CHOIX, DES ACTES !**

Notre site : Intranet/Info Groupe/ Informations syndicales/ CFDT  
[http://intranet/os\\_cfdt/Intradoc/new/index.asp](http://intranet/os_cfdt/Intradoc/new/index.asp)